

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-300 du 16 Octobre 1990

Portant nomination de Chef de Cabinet et
de Conseillers Techniques du Ministre du
Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU L'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU la Loi Constitutionnelle N° 90-022 du 13 Août 1990 portant Organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-66 du 2 Mai 1990 fixant la composition des Cabinets du Président de la République, du Premier Ministre et des Ministres ;
- VU le Décret N° 90-283 du 5 Octobre 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;

SUR Proposition du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 Octobre 1990 ;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Richard LOHANTO est nommé Chef de Cabinet.

Article 2.- Monsieur Clément LOMOSSOU est nommé Conseiller Technique au Tourisme, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

.../...

Article 3.- Monsieur Emmanuel-Job BABALOLA est nommé Conseiller Technique au Commerce.

Article 4.- Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 16 Octobre 1990

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Nicéphore LOGLO

Le Ministre des Finances,

Idelphonse IYAN

Le Ministre du Commerce, de
l'Artisanat et du Tourisme,

Richard ADIHO

Ampliations : PR 6 1/4 4 NOR 4 1/4 2 CC 2 MF-ACAT 6 AUTRES MINISTRES
12 DEPARTMENTS 6 DB-BOIV-BOOP-OTCP-DI 5 MLC-DAJL-INSAE-BCP-DF 5 IGE 1
MI-DAN 2 COMB 1 INTERESSES 3 JORR 1.-